projet

CC du 8 mai 2018 Sujet : 06.02

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 AVRIL 2018 (2017-2018) LE 10 AVRIL 2018

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de M. Joël Deschamps, directeur de l'école l'Aquarelle-Armand-Frappier, de M^{me} Marie-Josée Girard, représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL), de M. Jacques Landry, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (SPPM), de M^{me} Dominique Gagné, vice-présidente du SPPM, et de plusieurs conseillers pédagogiques de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS).

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 10 AVRIL 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2) Michelle Morin (3) Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire Maude Simard (10)

MM. les commissaires

André Dugas (7) Stéphane Desjardins (8) Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint François Janelle, directeur général adjoint Sylvain Petit, directeur général adjoint

ET:

M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
 Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs
 Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE:

M^{me} Suzanne Gaudette (5)

MM. Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Jacques Landry, président du SPPM, accompagné de plusieurs conseillers pédagogiques de la CSDGS, s'adresse aux membres du conseil de commissaires relativement à l'allocation dans les écoles et l'embauche de professionnels.

Il dépose des pochettes d'information sur le rôle des professionnels.

M^{me} Dominique Gagné, vice-présidente du SPPM, accompagnée de plusieurs conseillers pédagogiques de la CSDGS, s'adresse aux membres du conseil des commissaires et demande une intervention de la Commission scolaire relativement aux négociations de leurs conditions de travail.

Une lettre est déposée.

C.C.-4473-04-18 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018
- 06.02 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021 Liste des établissements 2018-2019 Adoption
- 06.03 Nouvelles mesures budgétaires 2017-2018 (CRR)
 - 06.03.01 Recommandations du CRR pour l'ajout de professionnels
- 06.03.02 Recommandations du CRR pour l'ajout de TTP
- 06.04 Calendriers scolaires FGA et FP 2018-2019 Adoption
- 06.05 Lettre d'appui à la Ville de Candiac Construction d'un centre aquatique
- 06.06 Période d'essai de la directrice générale

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Processus de sélection de la relève des directions d'établissement Rapport et liste d'éligibilité
- 08.02 Fermeture de la CSDGS Été 2018

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 École Saint-Viateur et école Pierre-Bédard Utilisation terrain et stationnement Fiesta des cultures, Ville de Saint-Rémi
- 10.02 Avenant Protocole d'entente avec la Ville de Châteauguay concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services Ajout de nouveaux locaux à l'école Gabrielle-Roy et à l'école Marc-André-Fortier
- 10.03 Avenant Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Philippe concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements

- et la fourniture de services Ajout de nouveaux locaux de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée, édifice de la Traversée
- 10.04 École de la Magdeleine Réhabilitation de l'enveloppe du bloc sportif et travaux connexes, appel d'offres 17-055-AOP-91701
- 10.05 Services professionnels en architecture pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Sainte-Clotilde, appel d'offres 17-048-AOP-SPA-91654
- 10.06 Services professionnels en ingénierie pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Sainte-Clotilde, appel d'offres 17-050-AOP-SPI-91654
- 10.07 Modification de la promesse d'échange de terrains intervenue avec la Municipalité de Napierville (résolution C.C.-4320-06-17)
- 10.08 Modification Résolution C.C.-4468-03-18, protocole d'entente entre la CSDGS et la Régie intermunicipale « Sports et Loisirs Beau-Château »
- 10.09 École Notre-Dame-de-l'Assomption Services professionnels en ingénierie civil pour la réfection de la cour d'école, stationnement et travaux connexes à l'école

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Coups de cœur
- 14.02 Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF) Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2018-2019
- 14.03 Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF) Nomination des délégués pour l'année 2018-2019

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Procès-verbal du 21 février 2018

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Calendrier des activités protocolaires 2018-2019
- 18.03 Plainte code d'éthique Rapport

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

 M^me Camille Vaillancourt-Labelle - Besoin d'espace à l'école Saint-René. Une lettre a été transmise. Ce sujet est réglé.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.C.-4474-04-18

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018

CONSIDÉRANT

l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4475-04-18

06.02 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2018-2021 - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2018-2019 - ADOPTION

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le plan triennal.

CONSIDÉRANT

les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2018-2021), la liste des établissements (2018-2019) et les actes d'établissement (2018-2019) selon les articles 211, 193 et 79 de la *Loi sur l'instruction publique*, cette consultation s'étant déroulée du 7 février 2018 au 5 avril 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent :

- ❖ Le Plan triennal (2018-2019, 2019-2020, 2020-2021) de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément au document déposé sous la cote 06.02b;
- ❖ La liste des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2018-2019, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.02b.

Et délivrent, pour l'année 2018-2019, un **acte d'établissement** à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.02b

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4476-04-18

06.03 NOUVELLES MESURES BUDGÉTAIRES 2017-2018 (CRR)
06.03.01 RECOMMANDATIONS DU CRR POUR L'AJOUT DE PROFESSIONNELS

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique

prévoit l'obligation d'instituer un comité

de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que le comité de répartition des

ressources a mis en place et respecté processus de concertation permettant de consulter l'ensemble des directions d'établissement par le biais notamment du comité consultatif

de gestion;

CONSIDÉRANT

que la recommandation soumise respecte la politique 73-10 de la CSDGS concernant la répartition des

ressources.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'accepter la recommandation concernant l'utilisation de la nouvelle mesure budgétaire octroyée par le ministère de l'Éducation afin de permettre l'engagement de ressources professionnelles pour intervenir tôt pour la réussite scolaire et le développement global de l'élève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4477-04-18

RECOMMANDATIONS DU CRR POUR L'AJOUT DE TTP 06.03.02

> Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique

prévoit l'obligation d'instituer un comité

de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que le comité de répartition des

> ressources a mis en place et respecté concertation processus de permettant de consulter l'ensemble des directions d'établissement par le biais notamment du comité consultatif

de gestion;

CONSIDÉRANT

que la recommandation soumise respecte la politique 73-10 de la CSDGS concernant la répartition des

ressources.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'accepter la recommandation concernant la répartition des techniciens en travaux pratiques pour les écoles secondaires.

06.04 CALENDRIERS SCOLAIRES FGA ET FP 2018-2019 - ADOPTION

Monsieur Sylvain Petit, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-4478-04-18

CALENDRIERS SCOLAIRES FP 2018-2019 06.04a

CONSIDÉRANT que les projets de calendrier scolaire de la formation professionnelle pour l'année 2018-2019 ont été soumis à la consultation auprès de l'Association des professeurs de Lignery (APL) en application de l'article 8-4.05 de l'entente locale;

CONSIDÉRANT

que les projets de calendrier scolaire des centres de la formation professionnelle pour l'année 2018-2019 ont été soumis à la consultation auprès des directions des centres.

La direction générale adjointe responsable de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes recommande l'adoption du calendrier scolaire 2018-2019 de l'École de formation professionnelle de Châteauguay et du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire.

d'adopter les calendriers scolaires 2018-2019 de la formation professionnelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4479-04-18

CALENDRIERS SCOLAIRE FGA 2018-2019 06.04b

CONSIDÉRANT

que le projet de calendrier scolaire de la formation générale des adultes pour l'année 2018-2019 a été soumis à la consultation auprès de l'Association des professeurs de Lignery (APL) en application de l'article 8-4.05 de l'entente locale;

CONSIDÉRANT

que le projet de calendrier scolaire des centres de la formation générale des adultes pour l'année 2018-2019 a été soumis à la consultation auprès des directions des centres.

La direction générale adjointe responsable de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes recommande l'adoption du calendrier scolaire 2018-2019 du Centre d'éducation des adultes de l'Accore et du Centre d'éducation des adultes du Goéland.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'adopter les calendriers scolaires 2018-2019 de la formation générale des adultes.

C.C.-4480-04-18 06.05 LETTRE D'APPUI À LA VILLE DE CANDIAC – CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la ville de Candiac désire procéder à la

construction d'un centre aquatique;

CONSIDÉRANT la demande d'appui faite à la Commission

scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) par

la ville de Candiac;

CONSIDÉRANT que ce projet comporte des avantages pour les

élèves de la CSDGS;

CONSIDÉRANT que l'offre d'activités pour les élèves sera

davantage diversifiée;

CONSIDÉRANT que cet appui n'implique aucun apport financier

de la CSDGS;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

d'appuyer la Ville de Candiac pour la construction d'un centre aquatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4481-04-18 06.06 PÉRIODE D'ESSAI DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-4241-04-17, ayant pour effet

de nommer Mme Kathlyn Morel à titre de directrice générale à compter du 15 avril 2017;

CONSIDÉRANT que cette nomination était assujettie à une

période d'essai d'une durée d'une année;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du comité d'appréciation de

la directrice générale faite le 27 mars 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

d'entériner que la période d'essai de Mme Kathlyn Morel, directrice générale, a été réalisée avec succès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-4482-04-18 08.01 PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS – RAPPORT ET LISTE D'ÉLIGIBILITÉ

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de

sélection pour pourvoir les besoins futurs de

2879

postes à la direction au sein de la Commission

scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

D'adopter la liste d'éligibilité à la fonction de direction d'établissement ci-jointe en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries:

> Mmes Mélanie Deschamps

> > Line Martineau Brigitte Primeau Julie Taillefer

M. François Hudon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4483-04-18 08.02 FERMETURE DE LA CSDGS - ÉTÉ 2018

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines

fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de fixer la durée et la période de cessation totale ou partielle des activités de la Commission scolaire (article 7.23 et 7.28);

CONSIDÉRANT les dispositions du décret gouvernemental en

lien avec « les vacances de la construction »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'approuver la période de fermeture de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période du 23 juillet au 3 août 2018 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

CONSIDÉRANT

10.01 ÉCOLE SAINT-VIATEUR ET ÉCOLE PIERRE-BÉDARD - UTILISATION TERRAIN ET STATIONNEMENT - FIESTA DE LA C.C.-4484-04-18

CULTURE, VILLE DE SAINT-RÉMI Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources

matérielles, présente le dossier.

que la Ville de Saint-Rémi et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ont un

protocole d'entente;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise Camping et

Caravaning favorisera l'économie locale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la Fédération Québécoise Camping et Caravaning puisse utiliser gratuitement et de façon exclusive les terrains situés aux écoles Saint-Viateur et Pierre-Bédard, pour la période du 16 au 19 août 2018 dans le cadre de la Fiesta des Cultures de la Ville de Saint-Rémi.

Que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer l'entente en lien avec la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4485-04-18

10.02 AVENANT - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DF CHÂTEAUGUAY CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DI TERRAINS, D'ÉQUIPEMENTS ET LA FOURNITURE DE SERVICE AJOUTS DE NOUVEAUX LOCAUX À L'ÉCOLE GABRIELLE-ROY ET À L'ÉCOLE MARC-ANDRÉ-FORTIER

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Châteauguay

et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries relativement au protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services;

CONSIDÉRANT l'ajout d'espaces par la Commission scolaire des

Grandes-Seigneuries et la volonté de les inclure

au protocole d'entente;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent l'addenda modifiant l'annexe A du protocole, soit la liste tarifaire des locaux visés par le protocole de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, le cas échéant, tout document se rapportant à cette modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4486-04-18

10.03 AVENANT - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS, D'ÉQUIPEMENTS ET LA FOURNITURE DE SERVICES AJOUTS DE NOUVEAUX LOCAUX DE L'ÉCOLE DES MOUSSAILLONS-ET-DE-LA-TRAVERSÉE, ÉDIFICE DE LA TRAVERSEE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Saint-Philippe

> et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries relativement au protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services;

CONSIDÉRANT l'ajout d'espaces par la Commission scolaire des

Grandes-Seigneuries et la volonté de les inclure

au protocole d'entente;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent l'addenda modifiant l'annexe A du protocole, soit la liste tarifaire des locaux visés par le protocole de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, le cas échéant, tout document se rapportant à cette modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4487-04-18

10.04 ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE DU BLOC SPORTIF ET TRAVAUX CONNEXES, APPEL D'OFFRES 17-055-AOP-91701

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre

Politique d'acquisition de biens et de services et de services et le nombre de soumissions reçues

(à valider);

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à

l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR, madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réhabilitation de l'enveloppe du bloc sportif et travaux connexes à l'école de la Magdeleine, à **Marieville Construction Inc.**, de Marieville, pour un montant forfaitaire de 372 031,00 \$ avant les taxes (427 742,64 \$ taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 9 avril 2018.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4488-04-18

10.05 SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR L'AGRANDISSEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE, APPEL D'OFFRES 17-048-AOP-SPA-91654

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation autorise

l'agrandissement et le réaménagement de l'école

Sainte-Clotilde;

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics

(LCOP) et le Règlement sur les contrats de service des organismes publics qui prévoient la

formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR, madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir les services professionnels suivants : Birtz Bastien Beaudoin Laforest Architectes (BBBL) Inc.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4489-04-18

10.06 SERVICES **PROFESSIONNELS** EN INGÉNIERIE L'AGRANDISSEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE, APPEL D'OFFRES 17-050-AOP-SPI-91654

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation autorise

l'agrandissement et le réaménagement de l'école

Sainte-Clotilde;

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics

(LCOP) et le Règlement sur les contrats de service des organismes publics qui prévoient la

formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de

sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir les services professionnels suivants : Les Services EXP Inc.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4490-04-18

10.07 MODIFICATION DE LA PROMESSE D'ÉCHANGE DE TERRAINS INTERVENUE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE (RÉSOLUTION C.C.-4320-06-17)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la Promesse d'échange intervenue entre les

Parties:

CONSIDÉRANT l'article 18.2 de la Promesse d'échange qui

prévoit que celle-ci est nulle et non avenue

depuis le 15 janvier 2018;

2883

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-

Seigneuries procède actuellement aux démarches requises en vue d'obtenir l'autorisation du Ministère de l'Éducation afin de

procéder à l'échange;

CONSIDÉRANT le maintien de la volonté des deux Parties de

procéder audit échange, aussitôt que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries aura obtenu l'approbation du Ministère de

l'Éducation pour ce faire;

CONSIDÉRANT la volonté des Parties de maintenir en vigueur la

Promesse d'échange;

CONSIDÉRANT l'adoption par la municipalité de Napierville d'une

résolution approuvant la modification à

l'article 18.2;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une modification à

l'article 18.2 pour assurer la validité de la

Promesse.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de procéder à la modification de l'article 18.2 de la Promesse, afin de remplacer la date du 15 janvier 2018 par la date du 31 décembre 2018.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer tout document en lien avec la modification de la Promesse, conformément à l'article 15.3 de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4491-04-18

10.08 MODIFICATION - RÉSOLUTION C.C.-4468-03-18, PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA CSDGS ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE « SPORTS ET LOISIRS BEAU-CHÂTEAU »

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'acceptation des principes établis dans le

protocole d'entente avec la Régie intermunicipale « Sports et Loisirs Beau-

Château » et la signature dudit protocole;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire constater les servitudes

consenties par acte notarié;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tous les documents requis pour donner suite à l'entente intervenue avec la Régie intermunicipale « Sports et Loisirs Beau-Château » par le biais du protocole.

C.C.-4492-04-18 10.09 ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE CIVILE POUR LA RÉFECTION DE LA COUR D'ÉCOLE, STATIONNEMENT ET TRAVAUX

CONNEXES À L'ÉCOLE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, et monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présentent le dossier.

CONSIDÉRANT l'importance de réaliser les travaux de

décontamination de sol, de réfection du pavage et de drainage sur le site de l'école Notre-Damede-l'Assomption, à Châteauguay, avant la

rentrée des élèves en août 2018;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de recourir à un appel d'offres

public dans les délais requis;

CONSIDÉRANT que la firme Les Services EXP fait partie de la

banque de prestataires de services de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires autorisent l'octroi du contrat en ingénierie civil pour la réfection de la cour d'école, stationnement et travaux connexes, à l'école Notre-Dame-de L'Assomption, à Châteauguay, à **Les Services EXP inc.** au montant de **126 639,10 \$ avant taxes** (145 603,31 \$ avec taxes).

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 14.01 COUPS DE CŒUR

Coups de cœur de madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire

Spectacle à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond, le 29 mars dernier. Très beau spectacle. Félicitations !

Mercredi communautaire à l'école Saint-Isidore qui a accueilli plus de 400 personnes. Belle ambiance. Excellente participation. Bravo!

Spectacle de la chorale « Des artistes parmi nous ! » organisé par le comité culturel, à l'école de la Magdeleine. Bravo à toutes les chorales des écoles participantes.

Coups de cœur de monsieur André Dugas, commissaire

Conférence de Camille Chai, athlète paralympique, organisée dans le cadre du Défi Bougeons ensemble ! le 26 mars dernier. Wow ! Excellent exemple de persévérance !

Ouverture du MAGasin à l'école de la Magdeleine le 27 mars dernier avec les élèves de la formation préparatoire au travail (FPT). Très intéressant, félicitations!

Coup de cœur de monsieur Cédric Fontaine, commissaire

Soirées OSEntreprendre du 29 mars à l'école du Tournant (pour les jeunes) et du 5 avril au Centre Roméo-V.-Patenaude (pour les entreprises). Très belles soirées. Bravo aux participants, au Service aux entreprises, aux formateurs et aux enseignants.

Coup de cœur de mesdames Maude Simard et Valérie Roy et de monsieur André Dugas, commissaires

Petits déjeuners à l'école Jean-XXIII : Merci à madame Natasha Lambert, parent bénévole et responsable de ce projet, aux bénévoles de la Maison des ainés, et aux élèves du Programme d'éducation internationale (PEI) ! Merci aussi au Service des ressources matérielles pour l'aménagement !

C.C.-4493-04-18

14.02 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2018-2019

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2018-2019 et consente à cette fin une somme de cent soixante-douze dollars et quarante-six cents (172,46 \$), toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4494-04-18

14.03 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – NOMINATION DES DÉLÉGUÉS – ANNÉE 2018-2019

Madame Nathalie Marceau, directrice du service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que monsieur Cédric Fontaine et madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaires, soient désignés(es) délégués(es) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année scolaire 2018-2019.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Procès-verbal du 21 février 2018

- Atelier du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) au comité de parents
- Soirée des bénévoles la semaine prochaine

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Une lettre d'appui pour le Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (SPPM) sera transmise en lien avec la demande du SPPM.
- 16.02 Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, dépose le rapport annuel du Centre Local de Développement (CLD) des Jardins-de-Napierville

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la directrice générale

- Ateliers de réflexion pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- Elle remercie les membres du conseil des commissaires pour leur confiance.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Calendrier des activités protocolaires 2018-2019
- 18.03 Plainte code d'éthique Rapport

C.C.-4495-04-18 19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

| Présidence de la séance | Secrétaire générale |
|---|------------------------------------|
| 1312 S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2\i | 017-2018\9. 10 avril 2018_1312.doc |